



N°128
Reçue le 28.01.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, 28.01.2022

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 27 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie concernant les décharges pour déchets inertes à Madame la Ministre de l'Environnement.

Le Luxembourg souffre d'un manque chronique de décharges pour déchets inertes provenant de chantiers de construction, de rénovation ou de démolition et les quelques sites opérationnels présentent des capacités limitées. Vu que la situation actuelle devient de plus en plus problématique pour le secteur de la construction, il y a lieu de discuter de cette pénurie de décharges adéquates qui existe depuis plusieurs années et des solutions à court, moyen et long terme pour ce type de déchets.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Jean-Paul Schaaf

Député